

Faites un geste éco-citoyen !

Toutes les bonnes raisons de boire l'eau du robinet en toute tranquillité. Explications...



D. Dirou

> RÊVONS !

Demain, si tous les Morbihannais et Morbihannaises buvaient l'eau du robinet...

- ce seraient

10 kg

de déchets plastiques par personne en moins chaque année;

- ce seraient

6 500 tonnes

de déchets plastiques en moins à collecter et à traiter sur le département.

Informations sur :

www.ademe.fr/bretagne

Vous venez d'acheter une bouteille d'eau. Savez-vous que l'emballage, qui finira à la poubelle, représente 80 % de son prix ? Et plus la bouteille est petite, plus le prix est élevé, car il vous faut aussi payer la fabrication de l'emballage, le transport, la publicité et le traitement des déchets. Consommer de l'eau du robinet a donc un effet immédiat sur votre porte-monnaie. Mais mieux encore, cela contribue au respect de l'environnement.

De A à Z

Les bouteilles sont fabriquées avec du polyéthylène téréphtalate (PET), un plastique dérivé du pétrole. Pour fabriquer 27000 bouteilles de 1,5 litre, il faut un peu plus d'une tonne de pétrole. Et c'est sans compter le carburant nécessaire aux véhicules pour acheminer les bouteilles jusqu'à notre domicile et

les émissions de CO₂ qu'ils engendrent ! En moyenne, chaque bouteille doit parcourir 300 kilomètres pour nous être livrée. Et ce n'est pas fini ! Une fois l'eau consommée, il faut se débarrasser de cet encombrant déchet, en moyenne, 2 à 3 m³ pour une famille chaque année. Bien qu'elles soient recyclables, seule la moitié des bouteilles plastique est aujourd'hui triée par les ménages et donc effectivement recyclée. Le reste finit brûlé ou enfoui sous terre, sachant qu'il faut au minimum cinq cents ans pour que cette matière se dégrade. Une étude, menée en Suisse en 2006, montre que consommer l'eau du robinet est cent à mille fois plus écologique que d'acheter de l'eau minérale en bouteille. Plus les distances à parcourir sont longues, plus le conditionnement est sophistiqué et plus l'écart se creuse. Boire l'eau du robinet, c'est donc faire un geste éco-citoyen...

PAROLE D'ÉLU



PIERRIK NEVANNEN, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Le Conseil général lance une campagne pour inciter à boire l'eau du robinet et ainsi réduire la consommation de bouteilles plastique. Cette seconde action de communication, après « Mon jardin éco-citoyen » en 2008, s'intègre dans une démarche globale
 « Tous éco-citoyens 56 »

visant à sensibiliser les Morbihannais à la réduction des déchets. Consommer de l'eau du robinet contribue en effet à réduire notre impact sur l'environnement ; ce sont dix kilos de déchets en moins par an et par personne. Et puis, grâce aux efforts des collectivités chargées

de la distribution de l'eau et de la protection de la ressource, l'eau du robinet du Morbihan dispose de toutes les qualités requises et répond tout à fait aux normes de potabilité. L'eau distribuée dans le Morbihan est parmi les meilleures de France ! Pourquoi s'en priver ? »



D. Dirou

< **COMBIEN COÛTE LE M³ D'EAU DANS MA COMMUNE ?** Consultez votre facture. Le prix y est obligatoirement mentionné. Pour plus d'informations, appelez la mairie ou le service d'eau dont vous dépendez.

< **L'EAU DU ROBINET** est environ 100 fois plus économique que l'eau en bouteille la moins chère.

< **450 €, c'est le coût en moyenne de la consommation d'eau en bouteilles d'une famille de 4 personnes. De quoi largement payer sa facture d'eau annuelle ! Boire l'eau du robinet permet donc de faire de réelles économies.**

L'EXPERT



T. Ruellan

Bernard Simon, directeur du Syndicat Départemental de l'Eau du Morbihan

« Le syndicat a été créé pour desservir, de manière solidaire, les zones rurales. Il n'y a pas de nappes dans le Massif armoricain et nous devons gérer la rareté de la ressource. Les 250 communes adhérentes au syndicat départemental, soit près de 300 000 abonnés, ont opté pour le principe du prix unique de l'eau du robinet. Recettes et dépenses sont ainsi réparties entre toutes les collectivités adhérentes. Pour les autres communes, les recettes équilibrent les dépenses de chaque service d'eau.

Des économies pour votre budget

En France, le prix de l'eau est en moyenne de 1 € par jour et par famille pour 330 litres délivrés puis épurés quotidiennement. La part de l'eau de boisson ne représente que 1 % de cette dépense !

Faites le test ! Prenez le prix au m³ d'eau indiqué sur votre facture, divisez-le par 1000 et comparez-le au prix d'une bouteille d'un litre achetée en magasin. Il est cent fois moins élevé. Contrairement aux autres produits de consommation, le prix de l'eau a peu varié ces dix dernières années. Une récente étude révèle que la part du budget consacrée à l'eau du robinet représente moins de 1 % du budget global d'une famille, soit trois fois moins que les dépenses liées aux télécommunications et quatre fois moins que les dépenses en énergie, en dehors des déplacements.

Le juste prix

Dans le Morbihan, le coût du m³ d'eau est d'environ 2 €, auquel il faut rajouter en moyenne 2 €/m³ lorsque le logement est rattaché à l'assainissement collectif. Mais ce prix est celui d'un service et non d'un produit, car il correspond à l'ensemble des opérations nécessaires pour produire une

eau de qualité, la surveiller, la distribuer, la dépolluer... Le prix se répartit à 45 % pour la production et la distribution, à 37 % pour la collecte et le traitement des eaux usées et à 18 % pour les taxes et redevances à verser aux organismes publics.



Jupiterimages



<
**UNE EAU
 DISPONIBLE**
 et renouvelée 24/24

<
**PLUS DE PACKS
 À TRANSPORTER,**
 plus de tri ni de
 stockage de
 bouteilles...
 et de l'eau en
 permanence !

De l'eau 24 h sur 24

Carton plein !

> **100 %**

**DES
 MORBIHANNAIS**

ont aujourd'hui accès
 à l'eau du robinet,
 24 heures sur 24,
 contre seulement
 18 % en 1959 !

Ouvrir un robinet, consommer une eau potable est devenu tellement banal. Plus personne n'imagine que c'est l'un des progrès les plus remarquables de notre temps.

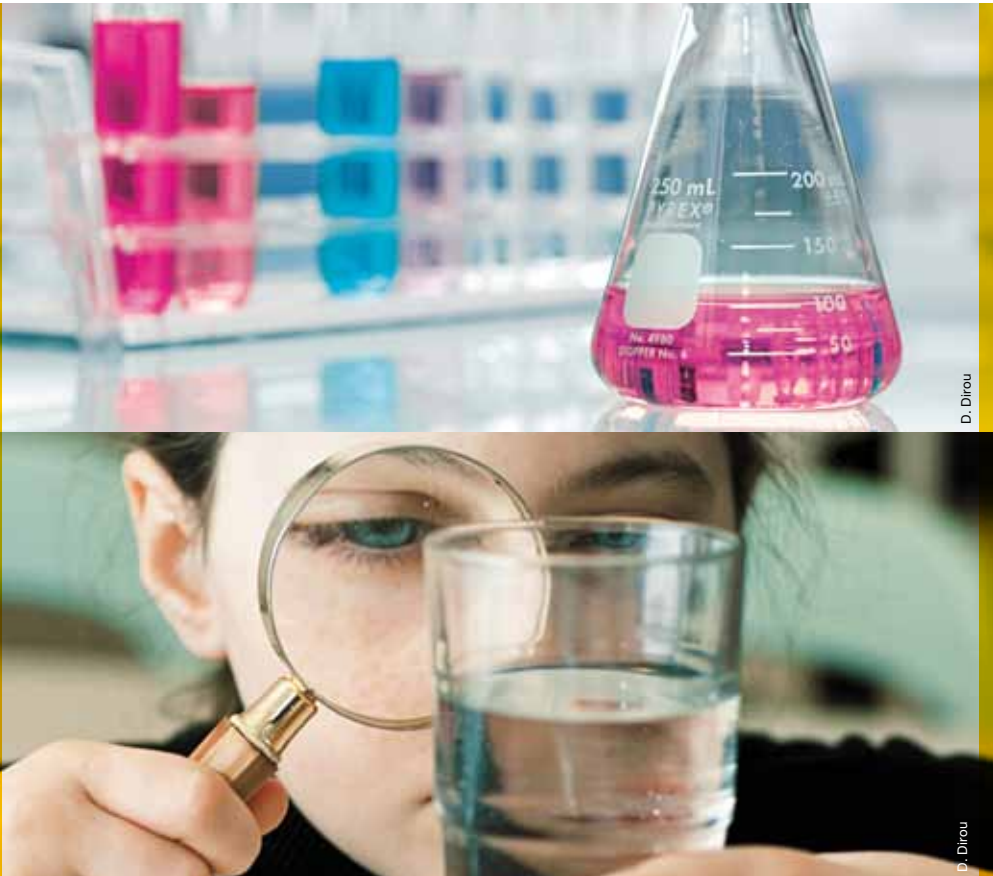
En 1959, seulement 18 % des foyers morbihannais bénéficiaient de l'eau potable au robinet. Pour que l'ensemble des habitants dispose aujourd'hui de ce service en permanence et en toute sécurité, un important dispositif est mis en œuvre. Les besoins en eau potable du Morbihan représentent 45 millions de m³ par an, tous usages confondus. L'eau destinée à la consommation est renouvelée en permanence. Dans le Morbihan, elle provient à 85 % des eaux de surface (rivières, retenues et lacs), et à 15 % des eaux souterraines. L'approvisionnement est assuré grâce à une vingtaine d'usines de traitement d'eaux de surface et 40 captages d'eaux souterraines. De toutes parts, les canalisations traversent le département pour alimenter chaque foyer. « *Ce qui nous pénalise, confie Bernard Simon, directeur du Syndicat Départemental de l'Eau, c'est la dispersion de l'habitat. Nous avons 15 000 km de réseau pour 300 000 abonnés. C'est énorme ! Il faut parfois plus de 100 mètres de réseau pour une seule maison. Heureusement, les Morbihannais maîtrisent leur consommation en eau ; elle est inférieure*

à la moyenne nationale : 40 m³ par habitant et par an. » Pour assurer une distribution permanente, tous les réseaux sont interconnectés. « *Ainsi, poursuit Bernard Simon, les Vannetais sont parfois alimentés par l'eau de la Vilaine. Quant aux îles, elles font partie de la solidarité départementale, mais sont autonomes pour la ressource en eau.* »

Protection rapprochée

Diverses actions sont menées par les communes, les industriels et les agriculteurs pour préserver la ressource et améliorer la qualité des eaux ainsi que celle des milieux aquatiques. Des périmètres de protection des captages et prises d'eau ont été mis en place. Une dizaine de captages d'eaux souterraines dont l'exploitation avait été suspendue ou limitée pour des problèmes de qualité ont pu ainsi être remis en service.





<
L'EAU DU MORBIHAN est l'une des meilleures de France au regard des normes de potabilité.
• L'eau du robinet est un produit « frais » en permanence.
• Elle est équilibrée, notamment en sels minéraux et oligoéléments, et convient à tous.

<
DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE OU À VOTRE distributeur d'eau les résultats des analyses sur la qualité de l'eau. Un bilan qualité est joint à votre facture d'eau une fois par an.

L'EXPERT

Didier Louis, ingénieur du génie sanitaire, responsable du département santé environnement à la Ddass du Morbihan

« L'eau du robinet est un produit facilement disponible, livré sur place, peu cher et dont la qualité est très contrôlée. Il s'agit de l'un des produits de consommation les plus surveillés en France. Chaque année, dans le département, ce sont près de 34 000 prélèvements qui sont réalisés au titre du contrôle officiel, auxquels il faut ajouter plusieurs milliers d'analyses opérées par les distributeurs au titre de l'auto-surveillance. »

Plus d'infos :

Ddass du Morbihan
Service santé
environnement
Tél. : 02 97 62 77 41

Sous haute surveillance

Depuis la source jusqu'au robinet, en passant par les différentes usines et stations de pompage, l'eau est régulièrement contrôlée. Sa qualité est définie par le code de la santé publique et des normes très strictes sont recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Une eau propre à la consommation humaine doit être conforme à quarante-six critères définis par le ministère de la Santé. Ces critères correspondent à des objectifs de santé publique, de confort et de plaisir. L'eau doit être sans risques pour la santé, agréable à boire, clarifiée et équilibrée en sels minéraux. Régulièrement, le département santé environnement de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales effectue des contrôles sur les eaux brutes des ressources, sur les eaux traitées dans les usines de production, et sur le réseau de distribution. Pour cela, ils font appel au laboratoire départemental d'analyses du Morbihan (LDA 56), et au laboratoire IPL Bretagne. « Bien entendu, nous contrôlons en routine tous les paramètres retenus par la réglementation, mais ces analyses ne permettent pas de rechercher toutes les molécules », explique Didier Louis, ingénieur à la Ddass. Notre travail consiste également à faire évoluer ces contrôles de manière à mieux apprécier les risques afin de les limiter. Mais les critères actuels garantissent une eau du robinet pouvant servir à la cuisine, à l'alimentation et à tous les usages sanitaires. »

Haute qualité

Les bilans annuels de contrôle des eaux potables publiés par le ministère placent le Morbihan en bonne position. Ainsi, en 2007, 99,5% des échantillons prélevés respectaient les critères de qualité.

Plus d'infos :

Sur les analyses effectuées par le LDA 56 :

@ www.morbihan.fr/actions/LDA.aspx

> Peut-on tous boire l'eau du robinet?

Les normes de potabilité sont basées sur les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, établies en prenant les populations les plus fragiles en référence. Il n'y a, a priori aucun risque, même pour vos enfants. À partir de 6 mois, l'appareil digestif de l'enfant est parvenu à maturité. Lui donner de l'eau du robinet est donc tout à fait possible. Et comme les eaux minérales sont par principe déséquilibrées, il est nécessaire de varier les eaux consommées : pour cela, l'eau du robinet convient parfaitement.



Les recettes pour bien boire l'eau

> Comment améliorer son goût?

Les qualités gustatives de l'eau varient selon la propriété des roches et des sols qu'elle rencontre. Elle peut ainsi être plus ou moins calcaire, fluorée, riche en magnésium... Le seul goût que vous pouvez éventuellement ressentir est celui du chlore ajouté pour la désinfection. Il garantit la totale qualité bactériologique de l'eau durant son transport dans les canalisations jusqu'au robinet. Il contribue aussi à la sécurité de l'eau, car il réagit à la plupart des polluants. La quantité ajoutée est très faible, de l'ordre de 0,3 mg par litre, soit une goutte dans 1 m³ d'eau. Pour éliminer le goût de chlore, laissez décanter l'eau dans une carafe ou conservez-la au réfrigérateur dans un récipient fermé pour qu'elle ne prenne pas le goût des aliments voisins. Vous pouvez également ajouter quelques gouttes de citron. Dans tous les cas, l'eau qui arrive au robinet est directement consommable et ne nécessite pas de traitement complémentaire (filtres...) à la maison.

> Trucs et astuces

Quelques conseils pour consommer l'eau dans les meilleures conditions :

- Ne pas utiliser d'eau chaude pour faire la cuisine, le thé ou le café, mais faire chauffer de l'eau froide, plus saine, car elle n'a pas stagné dans un ballon.
- L'eau n'a pas de date limite d'utilisation, mais mieux vaut éviter cependant de la conserver plus de quarante-huit heures ; elle risque en effet d'être progressivement contaminée par les bactéries présentes dans l'air ambiant. Ne pas oublier de renouveler régulièrement les glaçons dans votre congélateur.
- Avant de consommer l'eau, la laisser couler quelques instants, en prenant soin de la récupérer dans un récipient, jusqu'à ce qu'elle soit bien fraîche. Un geste à faire systématiquement après une absence prolongée. Penser à utiliser l'eau récupérée pour l'arrosage par exemple.
- Ne pas boire l'eau retrouvée dans une bouteille entamée.
- Bien nettoyer les récipients ayant contenu l'eau.
- Penser à utiliser une gourde plutôt qu'une bouteille jetable lors de vos déplacements. Après utilisation, bien la laver et la laisser sécher ouverte, la tête en bas.



>50

MILLIONS DE M³ d'eau sont distribués chaque année dans le Morbihan.

>85 %

DE L'EAU prélevée provient des rivières, des retenues et des lacs; le reste provient des eaux souterraines.



DE LA SOURCE AU ROBINET

Le cycle de l'eau

Depuis les points de captage aux robinets des Morbihannais, l'eau circule à travers un réseau de canalisations de plus de 15 000 kilomètres, en suivant des étapes bien précises.

- 1 **Captage et pompage** : l'eau est pompée en fonction de la demande, avec le souci constant de préserver les réserves naturelles. Les zones de captage sont protégées et surveillées afin de limiter les risques de pollution.
- 2 **Traitement** : l'eau est traitée dans des usines utilisant au maximum des procédés physiques naturels ou des procédés biologiques. Elle est, tour à tour, clarifiée, filtrée et désinfectée.
- 3 **Stockage** : après traitement, l'eau est envoyée par des pompes vers des lieux de stockage, réservoirs, châteaux d'eau.
- 4 **Distribution** : l'eau est ensuite acheminée et distribuée par les canalisations jusqu'au robinet du consommateur.
- 5 **Épuration** : les stations d'épuration dépolluent l'eau sale afin de la restituer au milieu naturel. Les boues d'épuration sont, en partie, traitées et valorisées.

